



Juillet 2010

Projet fédéral 2010 - 2015

Le 18 juin 2010, l'Assemblée générale de la FNARS a adopté le Projet fédéral pour les cinq années à venir.

- ◆ La FNARS : une ambition politique
- ◆ Valeurs et principes
- ◆ Orientations

Agir avec les personnes accueillies

- Être acteurs dans un environnement bouleversé
- Promouvoir la plus-value associative et l'économie sociale et solidaire
- Communiquer pour influencer les décideurs et l'opinion publique
- Ouvrir notre réseau
- Rénover et valoriser l'intervention sociale

- ◆ Plan d'actions fédéral et territorial 2010 - 2011

La FNARS : une ambition politique

Créée en 1956, la FNARS fédère un nombre toujours plus important d'associations et d'organismes dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficulté. D'abord lieu d'échanges entre gestionnaires de foyers, puis de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), elle s'est ouverte à une grande diversité d'actions et de dispositifs, allant de l'accueil d'urgence à l'insertion par l'activité économique, et joue un rôle essentiel dans la prévention des exclusions.

Au fil des années, la Fédération a acquis expérience, expertise, savoir-faire et capacité d'analyse. Elle a développé une réflexion sur les évolutions de la société et leurs incidences sur les conditions de vie des personnes en difficulté. Elle a aussi démontré sa capacité à adapter, même à bas bruit, son action à de

nouveaux besoins et de nouveaux publics. Elle a enfin su fédérer et mobiliser autour de principes et de projets : les États généraux en 2006, suivis un an plus tard de la Conférence de consensus sur les personnes sans abri.

Qu'il s'agisse de l'hébergement, du logement, de l'insertion par l'activité économique, de l'accueil des migrants et réfugiés, de l'accompagnement des sortants de prison ou d'actions liées à la santé, notre Fédération a son mot à dire sur les politiques publiques. Elle a un rôle essentiel à jouer pour peser sur les choix des décideurs. Pour cela, elle doit contribuer au changement de regard sur les personnes les plus démunies, elle doit dire ce qu'elle fait et comment elle le fait, et doit aussi faire des propositions de changement crédibles et compréhensibles par l'ensemble de la population.

Dans le Projet fédéral adopté en 2004, étaient déjà fixées comme priorités les actions visant à : influencer les décideurs ; changer les représentations ; affirmer la place et le rôle des personnes accompagnées dans le réseau et la vie locale.

Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin, en nous efforçant de réduire la distance entre les principes affichés par la Fédération, qui suscitent une large adhésion, et leur traduction concrète et visible sur le terrain.

Notre action ne peut se mesurer qu'à l'aune des changements qu'elle induit dans la vie quotidienne des personnes, celles qui sont accueil-

lies par nos adhérents, mais aussi celles qui devraient l'être et qui ne le sont pas.

C'est en rendant cette action visible et évidente que la Fédération représentera le mieux ses adhérents et qu'elle pourra peser efficacement sur les politiques publiques.

Pour cela nous devons :

- ◆ Fédérer au-delà de nos familles habituelles, c'est-à-dire construire des consensus et des coopérations entre adhérents comme avec d'autres acteurs de la société.
- ◆ Faire changer le regard sur la pauvreté et l'action des associations de solidarité, ce qui implique de démontrer que les actions conduites constituent d'abord un investissement avant d'être un coût. Pour cela, il convient de mobiliser l'ensemble des citoyens, y compris les personnes et les familles accueillies.
- ◆ Contribuer à changer la vie quotidienne des personnes en difficulté, ce qui implique, à la fois et en même temps, de faire évoluer constamment nos pratiques professionnelles et de faire évoluer les politiques publiques.

À partir de 3 valeurs largement partagées par les adhérents de notre Fédération, nous nous fixons 5 orientations pour les 5 ans qui viennent. Ces orientations forment l'axe directeur de nos actions et elles doivent être déclinées tout autant en régions qu'au niveau national. Une évaluation en sera faite tous les deux ans.

Valeurs et principes

Ce qui nous réunit, donne sens à notre engagement et guide nos actions.

Solidarité

- ➔ Lutter contre les inégalités.
- ➔ Promouvoir un accueil inconditionnel pour toute personne, quelle que soit sa situation.
- ➔ Aller vers les personnes en difficulté.
- ➔ Œuvrer dans le sens de l'intérêt général au-delà des positions de défense catégorielles.

Citoyenneté

- ➔ Favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux.
- ➔ Développer la participation des personnes accompagnées, le droit à l'expression individuelle et collective.

Respect de la personne

- ➔ Exiger le respect du droit à la dignité, à l'intimité et à la sûreté.
- ➔ Mettre en œuvre de façon effective un droit au recommencement, quel que soit le parcours de la personne.
- ➔ Promouvoir la laïcité, au-delà de la diversité des pratiques et des croyances, pour favoriser le « vivre ensemble ».

Agir avec les personnes accueillies

Si de nombreuses initiatives existent pour prendre en compte la parole des personnes accueillies et des salariés en insertion dans les projets de services, d'établissements ou de chantiers d'insertion, plus rares sont les projets associatifs qui intègrent cette priorité. La FNARS s'engage à soutenir les conseils d'administration des structures adhérentes comme ceux de ses associations régionales, pour que des progrès significatifs soient réalisés dans les années à venir. C'est pourquoi cette priorité – agir avec les personnes accueillies – est intégrée dans chacune des orientations du Projet fédéral et déclinée en actions.

Difficultés et réticences existent, nous les connaissons. L'expérience de certains pays européens nous prouve que des avancées sont possibles et la FNARS relève ce défi. Il s'agit d'améliorer le fonctionnement de nos associations et des dispositifs par l'exercice d'une citoyenneté confortée par des pratiques sociales renouvelées. C'est pourquoi nous avons besoin de l'expérience des personnes accueillies, « experts du vécu » selon la terminologie européenne, expertise complémentaire aux savoirs des professionnels et des bénévoles. Pour dépasser la question de leur représentativité, appuyons-nous sur celles de ces personnes élues par leurs pairs et soutenons la création de collectifs locaux ou régionaux.

Être acteurs dans un environnement bouleversé

◆ Défis

Les adhérents de la FNARS sont entrés dans une période de profonds bouleversements dus aux évolutions législatives et institutionnelles, aux changements liés à notre cœur de métier et aux évolutions sociétales. La Révision générale des politiques publiques (RGPP) et la mise en place des Agences régionales de santé (ARS), la réforme de l'insertion par l'activité économique, la Refondation, nous conduisent à travailler avec de nouveaux interlocuteurs et de nouveaux réseaux de compétence. Mutualisation, regroupement, fusion, un mouvement de fond existe ; il est initié dans tous les territoires par les pouvoirs publics et les acteurs associatifs. Les initiatives européennes favorisant la mise en concurrence, l'évolution de la commande publique en France et l'ouverture au secteur lucratif de certaines de nos activités, changent les rapports entre les pouvoirs publics et nos associations.

Nous refusons tout autant de laisser ces bouleversements se faire en dehors de nous, que de rester sur une position purement défensive. Administrateurs, bénévoles au contact des personnes accueillies, salariés, nous voulons militer pour être acteurs de ces changements. Comme partenaires et pas seulement comme prestataires, nous voulons dans chaque territoire promouvoir des politiques publiques de solidarité efficaces, élaborer des réponses sociales adaptées à ces évolutions, promouvoir le développement de l'économie sociale, et intégrer les actions de notre secteur dans la dimension sociale du développement durable. Et parce que l'intérêt général ne coïncide pas toujours avec l'intérêt particulier de tel ou tel acteur, la FNARS s'efforcera de toujours privilégier l'intérêt général dans ses orientations et ses actions.

◆ Nos objectifs

- À l'égard des Pouvoirs publics, participer aux instances de décisions, du niveau local au niveau européen

Pour que notre action soit efficace, nous devons analyser les évolutions des besoins dans le cadre de diagnostics partagés et faire connaître ces analyses. Nous devons refuser les injonctions et exiger que les changements prévus pour le secteur, comme les évolutions législatives et réglementaires, soient systématiquement objets de débat afin de vérifier qu'ils améliorent bien la qualité des réponses pour les bénéficiaires. De plus en plus, c'est au niveau de chaque territoire que nous devons être acteur. Enfin, le maintien de notre présence dans les instances et réseaux européens susceptibles d'influencer les orientations de la politique sociale et d'économie sociale de l'Union européenne est indispensable.

- Agir ensemble, coopérer, se regrouper

Fédérer, telle est la mission de la FNARS : favoriser l'appropriation des orientations stratégiques de notre réseau, mettre en cohérence nos principes avec leur mise en œuvre, rechercher transparence et consensus entre adhérents et au-delà. Dans cette période de bouleversements, fédérer c'est aussi anticiper et accompagner les restructurations en cours, en nous référant aux valeurs et principes qui doivent présider aux relations entre structures : affirmer nos identités d'acteurs associatifs et les respecter, construire un diagnostic commun pour arrêter des objectifs à partager de façon équitable et complémentaire avant de se poser en rivaux, coopérer en toute transparence et en y associant toutes les parties prenantes, affirmer notre solidarité entre associations face à la mise en concurrence, évaluer et faire évoluer nos actions communes par la mutualisation de moyens et parfois par le regroupement de structures. Dans ces processus, l'objectif reste un meilleur service aux personnes accueillies et une implication de tous les acteurs concernés.

- À l'égard des personnes en difficulté, décliner opérationnellement le principe de non-abandon dans chaque territoire

Associons tous les bénéficiaires à nos actions, et multiplions les initiatives à l'égard de ceux qui ne sont pas accueillis tout en respectant leurs choix. Il est de notre rôle d'assurer la prise en compte des attentes et des insatisfactions des personnes, accompagnées ou non, par rapport aux dispositifs publics et à nos propres pratiques.

Promouvoir la plus-value associative et l'économie sociale et solidaire

◆ Défis

Toute organisation du champ de l'action sociale participe aux transformations de la société pour la rendre plus solidaire et plus juste. Les bouleversements du secteur, l'absence de continuité dans les politiques sociales, la nécessité d'apporter des réponses rapides, risquent de cantonner ces organisations dans une fonction de courroie de transmission des politiques publiques. Or, ce risque d'instrumentalisation est trop souvent renforcé par l'absence d'un projet politique, d'un projet associatif ou d'une vie militante et associative. D'une telle évolution émerge donc le risque d'un enfermement dans un secteur à part et celui de la perte de la mobilisation citoyenne, qui a souvent été à l'origine des structures adhérentes à la FNARS.

Pour rester « acteur », malgré les bouleversements actuels, l'existence d'un projet politique est indispensable. C'est ainsi que nous pourrions expliciter et démontrer la plus-value de la démarche non lucrative dans la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'action sociale. C'est ainsi également que nous pourrions retrouver la dimension militante de nos actions, leur redonner du sens et, enfin, réduire les écarts entre nos discours et nos modes de gouvernance et de fonctionnement.

Avec les autres acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire, nous voulons en effet promouvoir une façon « d'entreprendre » autrement, à travers la gouvernance de nos organismes, à travers la participation de tous les acteurs internes, à travers l'implication territoriale de nos actions.

◆ Nos objectifs

- Travailler à la mise en place d'un référentiel de bonne gouvernance démocratique

La particularité et la force de nos organisations résident dans notre capacité à mettre en œuvre une démocratie sociale et à porter un projet politique issu de la confrontation de points de vue et d'acteurs différents. Nos modes de gouvernance participatifs doivent garantir la co-construction des projets et la concertation avec tous les acteurs concernés, bénéficiaires, professionnels salariés, citoyens engagés dans les conseils d'administration, bénévoles au contact des usagers.

- Co-construire nos projets avec les personnes accueillies

Nos modes d'organisation permettent l'exercice de la citoyenneté pour les acteurs. Ainsi peuvent-ils assurer la promotion de la personne, d'un statut « d'usager » à celui de citoyen, en développant des formes adaptées de participation des personnes accueillies, en termes d'expression individuelle comme collective. La FNARS elle-même doit intégrer les personnes accompagnées dans ses modes de gouvernance.

- Associer les citoyens des territoires aux actions menées par nos organisations

Aller vers les citoyens des territoires où nous intervenons pour les associer aux initiatives prises et les inciter à adhérer à nos associations. Pour rendre attractif un engagement citoyen et solidaire dans nos structures, il est important de valoriser la vie associative et de donner un sens fort au rôle des bénévoles de terrain et des administrateurs. Cette démarche réussira grâce à des projets associatifs inscrits dans leur territoire, qui facilitent l'intervention des acteurs concernés dans la conception et la mise en œuvre des actions.

Communiquer pour influencer les décideurs et l'opinion publique

◆ Défis

En interpellant les décideurs et l'opinion publique, si nécessaire en s'opposant, toujours en proposant, la FNARS entend influencer sur les réponses apportées aux problèmes de prévention et de lutte contre l'exclusion, ainsi que sur les représentations que les citoyens se font des personnes en situation de pauvreté et du rôle des associations de solidarité. Nous savons que ce n'est que lorsque l'opinion publique bouge que les politiques bougent également.

Parce que la réalité de l'exclusion est mal appréhendée par l'opinion publique, le rôle du travail social dans la société est mal connu et encore moins reconnu. Il est de la responsabilité de la FNARS de faire connaître, reconnaître, l'amplitude et la diversité de l'accompagnement social et surtout son rôle indispensable dans une société démocratique. Il s'agit d'un investissement et non d'un coût !

D'autres acteurs associatifs prennent des initiatives différentes des nôtres mais qui ont la même finalité. L'originalité de la FNARS et de ses adhérents est de conjuguer activité gestionnaire, vie associative et militance, ce qui doit nous permettre de coopérer à la fois avec des acteurs gestionnaires et avec des mouvements exclusivement militants. Il s'agit de renforcer la FNARS, d'accroître son influence et de la positionner, dans le domaine de la lutte contre les exclusions et contre les inégalités, comme un acteur incontournable, au niveau local comme au niveau national. Il s'agit encore de travailler à donner une place centrale dans la société aux politiques sociales et surtout, au nom de la cohésion sociale, à des politiques sociales qui soient bienveillantes à l'égard des personnes en difficulté.

◆ Nos objectifs

- Développer une analyse politique globale et la porter sur la place publique

Produire des analyses et des propositions qui servent de référence pour la construction des politiques publiques françaises et européennes. Construire un discours sociétal clair et outiller l'ensemble des responsables fédéraux de la FNARS avec un argumentaire. Multiplier, à tous les niveaux, en direction de l'opinion publique, les actions de communication sur nos analyses et propositions.

- Rendre visible la précarité

Faire connaître de façon permanente la fragilité de certains de nos concitoyens sans attendre que des événements médiatisés permettent de sensibiliser l'opinion publique. Expliquer les mécanismes qui conduisent aux situations de précarité et mettre en évidence les insuffisances des politiques publiques.

- Associer les personnes accueillies tant dans les démarches auprès des décideurs que dans notre politique de communication

Renforcer le poids de nos communications, trouver des moyens adaptés d'intégrer la parole et les témoignages de personnes accueillies dans l'élaboration de notre discours et de nos propositions.

Ouvrir notre réseau

◆ Défis

Notre secteur ne peut développer ses réponses aux problèmes d'exclusion et de pauvreté sans l'appui de l'ensemble de la société ; il ne s'agit pas là d'une affaire de spécialistes ! Or le rôle et les actions des associations que fédère la FNARS sont trop méconnus. Les responsables politiques n'en font pas un enjeu lors des campagnes électorales. Trop souvent notre secteur apparaît comme refermé sur lui-même.

Interagir avec les autres acteurs de notre environnement, favoriser les synergies pour peser sur les politiques publiques, aller chercher des compétences complémentaires au-delà de notre réseau, faire appel aux citoyens des territoires où sont présents services et établissements, ouvrir les instances de la FNARS à des personnalités qualifiées, telles sont quelques unes des pistes à poursuivre pour ouvrir notre réseau. Dans cette démarche, l'expérience de nos collègues européens peut être une source d'information, et aussi une occasion de coopérer.

◆ Nos objectifs

- Multiplier les partenariats et le travail en réseau

Adapter les actions de prise en charge aux différents besoins des publics en mettant à leur service toutes les réponses nécessaires. Développer des synergies entre les domaines sanitaire, médico-social et économique pour mailler les réponses et permettre la construction de parcours coordonnés. Travailler avec d'autres réseaux associatifs, les acteurs de la santé, les syndicats employeurs et salariés, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les élus territoriaux, ...

- S'inscrire comme acteur au cœur des territoires

Intégrer l'appel à des bénévoles comme un atout dans le dynamisme territorial. Ouvrir nos associations à leur territoire en nous engageant, sur chacun d'entre eux, au-delà de la gestion de nos structures, dans la mise en œuvre d'une politique sociale, menée en lien avec les autres acteurs locaux. Pour y parvenir, renforcer l'animation infrarégionale de la FNARS.

- Développer notre réseau

Mettre en place à tous les niveaux (départemental, régional, national) une politique de développement de la FNARS qui aille au-delà des adhérents connus. Au plan européen, renforcer les Fédérations existantes qui luttent contre l'exclusion. Prendre des initiatives qui nous permettent de fédérer au-delà de nos adhérents. Intégrer des bénévoles pour faire le lien entre le monde associatif et la société civile. Associer à nos travaux des experts qui ne participent pas directement à la vie de nos associations.

- Associer les personnes accompagnées par nos structures adhérentes à la vie de la Fédération

Au-delà de l'ouverture des établissements à la parole des personnes accueillies et accompagnées, trouver des moyens pour les associer à la vie de chacun des organismes adhérents et à la vie de la Fédération.

Rénover et valoriser l'intervention sociale

◆ Défis

Parce que l'accompagnement social est le cœur de métier de ses adhérents, la FNARS a une double responsabilité : être à l'écoute des nombreux intervenants sociaux qui travaillent dans son réseau et accompagner l'évolution des pratiques et des formations initiales ou continues. La rénovation et la valorisation de l'intervention sociale doivent se conjuguer.

Les changements en cours placent le travail social face à des injonctions paradoxales. Il est d'autant plus important, dans ce contexte, d'avoir une vision claire de ces métiers, de leur évolution. Il convient de leur donner du sens, afin de valoriser auprès du public leur rôle dans la construction de la cohésion sociale.

Le contenu du travail social a beaucoup évolué, d'une approche centrée exclusivement sur l'individu, il s'est élargi à des démarches collectives. Aujourd'hui, sa rénovation repose sur deux axes : la participation des personnes accueillies et la coopération des intervenants sociaux avec les partenaires locaux.

La mise en œuvre de cette orientation va entraîner des tensions dans les structures et à l'intérieur du réseau de la FNARS. Pour y faire face, il est nécessaire de multiplier les espaces de confrontation et de dialogue.

◆ Nos objectifs

- Développer les espaces d'échange et de confrontation

La FNARS a l'ambition de devenir un réseau de référence qui participe à la fois à la rénovation et à la valorisation du travail social. Au sein des associations adhérentes, en région, au national comme au plan européen, multiplions les espaces d'échange et de confrontation, d'une part, entre les différents acteurs internes : intervenants sociaux, personnes bénéficiaires, bénévoles, et, d'autre part, avec les autres acteurs de la société : formateurs, chercheurs, administrations, élus politiques, acteurs économiques.

- Développer le pouvoir d'agir des personnes accueillies

Co-construire avec elles leur parcours, les associer à l'élaboration des dispositifs mis en œuvre et à leur évaluation, les former à la prise de parole et à la représentation.

- Faire évoluer les pratiques professionnelles

Cette démarche de co-construction doit s'accompagner d'une évolution des pratiques professionnelles. Parce que nous voulons changer au quotidien la vie des personnes accueillies et accompagnées, il est indispensable de décloisonner les pratiques professionnelles, de favoriser les réseaux pluridisciplinaires et d'adapter le contenu des formations. Les expériences de développement social local sont à essayer sur les territoires et la complémentarité avec les actions bénévoles est à rechercher.

Plan d'actions fédéral et territorial 2010 - 2011

Ces actions prioritaires sont à décliner aux niveaux régional et national, dans le cadre des plans de travail des Associations régionales, du Bureau fédéral et du siège national. La commission Vie associative et vie fédérale est chargée d'accompagner cette mise en œuvre. Une évaluation en sera faite lors de chaque assemblée régionale et nationale.

Être acteurs dans un environnement bouleversé

À l'égard des pouvoirs publics, participer aux instances de décisions, du niveau local au niveau européen

- Faire reconnaître la FNARS par les préfets de région, par les directeurs des ARS, par les collectivités territoriales.
- Constituer un fichier d'élus politiques afin de les informer périodiquement et en rencontrer certains pour leur faire connaître nos propositions.
- Réaliser un état des lieux des structures de concertation, des schémas territoriaux, déterminer ceux qui sont stratégiques pour permettre la mise en œuvre la stratégie de la FNARS.
- Refuser la politique de la chaise vide, sauf si cette attitude nous permet de renforcer le rapport de force en faveur des principes que nous défendons et des actions que nous menons.
- Participer prioritairement à la mise en place de plans d'actions territoriaux après avoir établi un diagnostic partagé.
- Faire alliance avec d'autres réseaux afin de définir des orientations communes et pouvoir se partager les mandats de certaines représentations.

Agir ensemble, coopérer, se regrouper

- Adhérer à la FNARS, c'est s'engager à être transparent et à communiquer avec les autres adhérents, condition pour peser collectivement sur les orientations des décideurs.
- Renforcer – ou créer là où ils n'existent pas – les moyens humains d'accompagnement des adhérents, en particulier dans le domaine de l'hébergement, comme la FNARS a su le faire sur l'IAE (outil REGES [Référentiel de gestion de l'économie sociale], formation ETAIE [Encadrant technique d'activités par l'insertion économique], gestion des DLA [Dispositifs locaux d'accompagnement]).
- Mettre prioritairement en place un appui technique et politique à la mutualisation ou au regroupement de moyens entre adhérents, sous différentes formes, afin de mieux répondre aux besoins et aussi de pouvoir faire face aux contraintes économiques et réglementaires.
- Former les adhérents à la compréhension des nouvelles répartitions de compétences entre les collectivités locales et les accompagner pour qu'ils prennent toute leur place dans les nouveaux jeux d'acteurs.
- Mettre en place des journées de rencontre / formation pour les personnes qui assument des mandats.
- Au niveau de chaque région, définir et mettre en place une animation territoriale sur la base de projets territoriaux mis en œuvre avec des « délégués territoriaux » FNARS dont le statut est à définir.

→ Assurer une meilleure coordination des initiatives prises dans les territoires, afin d'essaimer les savoir-faire et de rendre cohérentes et articulées les réponses apportées par les adhérents sur leur territoire.

→ Densifier les échanges au sein du réseau, faciliter les échanges d'expériences, évaluer et modéliser afin d'essaimer, doter le réseau de moyens humains et pédagogiques afin d'accompagner ces démarches.

→ Expérimenter des formes de labellisation des adhérents qui développent des pratiques de qualité.

→ Introduire le débat sur les inégalités dans les conseils d'administration des adhérents, dans les collectifs départementaux, lors des rencontres de travailleurs sociaux, dans les instances fédérales et européennes et lors de nos rencontres avec des partenaires.

À l'égard des personnes en difficulté, décliner opérationnellement le principe de non-abandon dans chaque territoire

→ Préparer les bénéficiaires de nos associations aux rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, ainsi qu'aux tables rondes sociales européennes.

→ Associer des personnes accompagnées dans les délégations de la FNARS qui rencontrent élus politiques et représentants des pouvoirs publics.

Promouvoir la plus-value associative et l'économie sociale et solidaire

Travailler à la mise en place d'un référentiel de bonne gouvernance associative

→ Réaliser une campagne de promotion pour inciter chaque adhérent à réactualiser le projet politique de son organisation, qu'elle soit associative ou non.

→ Inciter les adhérents à signer les chartes « Association citoyenne » et « Etablissement citoyen », qui précisent la place et la participation à offrir aux personnes accueillies et accompagnées.

→ Inscrire la coopération territoriale entre acteurs associatifs et avec les partenaires locaux dans le projet politique de chaque adhérent.

→ Former les bénévoles, en particulier ceux qui sont administrateurs, à leur rôle et à leur responsabilité.

→ Créer dans chaque région une commission « Stratégies associatives » composée majoritairement d'administrateurs d'associations.

→ Mettre en place une veille sur l'application de la *Directive service européenne* et agir dans le cadre de collectifs.

Associer les citoyens des territoires aux actions menées

→ Inscrire les associations dans la vie de la cité.

→ Mettre les citoyens au cœur de nos projets.

→ Développer une politique de recrutement d'adhérents, savoir les mobiliser et les impliquer.

Co-construire nos projets avec les personnes accueillies

→ Poursuivre la mise en place, au sein de chaque structure, de modalités de consultation, d'expression et de participation des personnes concernées.

→ Créer des lieux d'échanges entre les différents acteurs (saliés / bénévoles / personnes accueillies) en utilisant le dispositif « Forum » expérimenté notamment dans la préparation de la Conférence de consensus ou des Journées du travail social de Nice.

→ Mettre en place, dans chaque région, des rencontres spécifiques avec les bénéficiaires des actions.

Communiquer pour influencer les décideurs et l'opinion publique

Développer une analyse politique globale et la porter sur la place publique

→ Développer les contacts avec les journalistes et les médias afin de mettre en place une politique de communication à tous niveaux.

→ Construire un discours commun, argumenté par des éléments concrets et chiffrés ; élaborer des dossiers de presse mis à disposition du réseau.

→ Former les responsables de la FNARS à la représentation et à l'influence politiques, ainsi qu'à la communication avec les médias.

→ Promouvoir, avec les pouvoirs publics, la mise en place de lieux d'observation de la réalité du terrain.

→ Participer, avec la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), à la mise en place et au déroulement de la Conférence de consensus européenne sur les sans abri (décembre 2010).

→ Là où sont implantés les établissements et les chantiers d'insertion, communiquer et faire un maillage territorial avec la population pour favoriser une adhésion des citoyens.

→ Insérer le logo FNARS dans les outils de communication des adhérents.

Rendre visible la précarité

→ Élaborer des outils d'observation et des analyses pour faire remonter les réalités de terrain de nos adhérents.

→ Faire du site Internet de la FNARS un site de référence de la lutte contre les exclusions, un espace de dialogue dans notre réseau et y développer des espaces multilingues.

Associer les personnes accueillies tant dans les démarches auprès des décideurs que dans notre politique de communication

→ Rendre présente la parole des bénéficiaires dans tous les rassemblements organisés par la FNARS et exiger qu'il en soit de même dans ceux que les pouvoirs publics mettent en place.

Ouvrir notre réseau

Multiplier les partenariats et le travail en réseau

- Travailler avec des associations d'usagers, de chômeurs, ...
- Être vigilant face aux changements (Révision générale des politiques publiques [RGPP], Agence régionale de santé [ARS], ...) et monter des actions partenariales avec les nouveaux acteurs.
- Multiplier les liens avec l'économie marchande, les organisations patronales, les syndicats de salariés, les acteurs de l'économie sociale et ceux de la formation.
- Développer, à tous les niveaux, une culture de contact avec les décideurs.

S'inscrire comme acteur au cœur des territoires

- Engager, au niveau de chaque association, une politique volontaire d'adhésion aux organes des territoires sur lesquels elle est présente.
- Expérimenter la mise en place d'instances de gouvernance territoriale, chargées d'animer les dispositifs locaux, de dégager des priorités, de statuer sur les projets.
- Utiliser toutes les opportunités pour insérer nos actions dans les dynamiques de développement durable initiées par des acteurs locaux.
- Siéger, au nom de la FNARS, dans tous les conseils et instances représentatives de notre champ d'action.

Développer notre réseau

- Faire entrer des personnalités qualifiées dans les Conseils d'administration de la FNARS.
- Initier des participations de personnes d'autres pays à nos travaux internes et multiplier les échanges de pratiques au niveau européen.
- Enrichir notre réseau en sollicitant d'autres compétences (chercheurs, statisticiens, personnes ou ex-personnes accueillies et accompagnées) pour mener nos différentes actions.

Associer les personnes accompagnées par les structures adhérentes à la vie de la Fédération

- Ouvrir les commissions et groupes de travail à des personnes accompagnées ou à des salariés en insertion.
- Inviter dans les assemblées générales régionales des représentants de personnes accompagnées ou de salariés en insertion.

Rénover et valoriser l'intervention sociale

Développer les espaces d'échanges et de débats avec les travailleurs sociaux

- Organiser des rencontres d'intervenants sociaux en région.
- Associer les intervenants sociaux, salariés des organismes adhérents, aux réflexions initiées par la FNARS et interroger la place du travail social, de « l'accompagnement social », dans toutes nos réflexions et nos actions.
- Ouvrir les instances de la FNARS à des intervenants sociaux.

Développer le « pouvoir d'agir » des personnes accueillies

- Multiplier les occasions de débats entre personnes accueillies et intervenants sociaux, mettre en place des forums avec tous les acteurs.
- Prendre en compte les demandes des personnes bénéficiaires pour faire évoluer les pratiques des intervenants sociaux et leur formation.

Faire évoluer les pratiques professionnelles

- Réaliser un *Livre blanc*, pour rendre plus lisible le contenu et la valeur ajoutée de l'accompagnement social.
- Développer et faire connaître des propositions alternatives, en particulier vis-à-vis des personnes accueillies avec lesquelles on aurait « déjà tout essayé ».
- Connaître et diffuser les pratiques des autres pays, en particulier ceux de l'Union européenne.
- Renforcer le partenariat avec les centres de formation et siéger dans les conseils d'administration des écoles et organismes de formation.

Participer à l'élaboration d'un parcours individualisé et globalisé

- Évaluer sur chaque territoire l'état des besoins, les réponses apportées et les manques à satisfaire.
- Travailler sur une évaluation objective et partagée des actions et construire des indicateurs qualitatifs afin de mener une évaluation pertinente d'un accompagnement social de qualité.
- Mettre en œuvre la définition d'un référentiel de services et de prestations, en particulier pour le secteur de l'accueil et de l'hébergement, référentiel que la FNARS demandait depuis plusieurs années et à la conception duquel elle s'engage aujourd'hui auprès des pouvoirs publics.